

A Besançon, le 22 septembre 2020

PROCES-VERBAL

* * *

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE 25 DREAL FC
AU SIEGE DE LA DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
A BESANCON
Bâtiment 17 E rue Alain Savary – salle rez-de-chaussée

Le 22 septembre 2020 à 14 heures, les membres de l'ASCE 25 DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

13 membres étaient présents

<ul style="list-style-type: none">- Mme BON Charlène- Mme BOUDARD Muriel- Mme BOUREE Fabienne- Mme CHAMPANAY Nathalie- Mme DAUCOURT Sophie- Mme GAUNAND Nathalie- Mme GILLET Eliane- M. GUYOT Philippe- M. LOCATELLI Robert- M. MARLIN Pascal- Mme PARIS Caroline- Mme ROUX Charline- Mme VEREECKE Julie	
--	--

12 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- M. BALAY Jean-Paul (Sophie Daucourt)
- Mme BULLE Christine (Pascal Marlin)
- Mme CANTET Nathalie (Nathalie Gaunand)
- M. DZIAKOWIAK Pierre (Caroline Paris)
- Mme JOBARD Corinne (Nathalie Gaunand)
- Mme JANEX Muriel (Muriel Boudard)
- Mme PALYS Sylvette (Eliane Gillet)
- Mme POURCELOT Marthe (Sophie Daucourt)
- Mme PRETOT Odile (Eliane Gillet)
- Mme RUEDIN Anne (Pascal Marlin)
- Mme SHENTON Estelle (Caroline Paris)
- Mme Chantal VIVOT (Nathalie Champanay)

L'article 21 Alinéa 5 des statuts de l'Association dispose que :

« *Aucun quorum n'est requis.* »

La présente assemblée générale peut donc valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence à notre assemblée générale ordinaire dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 que nous vivons.

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent et j'espère vivement que nous nous débarrassions très vite de ce mauvais virus et que nous puissions de nouveau tous nous retrouver en 2021 pour de nouvelles aventures associatives.

L'année 2019 a été comme toujours très riche en terme d'activités proposées. Au rayon nouveautés, l'organisation de notre première sortie canoë-kayak le 30 juin 2019 avec 6 participants et le soleil qui s'était invité à la fête pour le plus grand plaisir de tous, le lancement d'une section « Marche sportive » qui a permis de rassembler régulièrement 10 à 15 personnes tout au long de l'année et notre premier atelier d'art floral organisé par Charline et Christelle.

A noter cette année :

- la participation de 4 équipes de l'ASCE DREAL et d'une équipe mixte (DREAL / 21) à notre challenge régional de bowling du 2 février 2019 sur 10 équipes engagées. Des résultats plus qu'encourageants avec notamment l'incontournable doublette P. Guyot / R. Locatelli qui progresse d'une place pour terminer 2^{ème}. Nous leur souhaitons donc pour l'année prochaine de finir sur la plus haute marche.

- la participation de quatorze adhérents de l'ASCE DREAL (record) au challenge régional de pétanque du 7 septembre 2019 à Sampans,

- la participation de 8 adhérents au week-end sportif régional organisé par l'ASCE 39 à la base nautique de Bellecin près du lac de Vouglans,

Le défi 2020 s'annonçait tout aussi ambitieux mais comme vous le savez, la COVID-19 en a décidé autrement.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (René Blache, Muriel Boudard, Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Philippe Guyot, Robert Locatelli, Didier Louveau, Pascal Marlin, Caroline Paris, Odile Pretot, Sophie Raillard et Charline Roux) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2019 ont contribué activement à faire vivre notre association de par les divers services qui vous sont proposés (boissons chaudes et fraîches, confiseries, billetteries, expositions, achats groupés...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu très prochainement. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE 25 DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié l'organisation de l'Arbre de Noël, sans oublier la Direction de la DREAL BFC qui je vous le rappelle nous a octroyé certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et nous a versé en 2019, une manne supplémentaire pour que l'Arbre de Noël soit pleinement réussi, ce qui de l'avis des participants fut le cas.

Au regard des quelques 200 personnes de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté qui exercent sur le périmètre Franc-Comtois, nous avons enregistré 126 cotisations sur l'exercice 2019 (exactement, le même nombre qu'en 2018) dont 16 retraités.

J'en profite donc pour remercier tous nos adhérents qui, chaque année, nous renouvellent leur confiance ainsi que tous nos nouveaux adhérents.

➤ **En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :**

ASCE 25 DREAL FC – Section Entraide Bilan 2019

ARBRE DE NOËL :

Il s'est déroulé le samedi 14/12 à la salle des fêtes de Morre.

99 personnes étaient présentes (56 adultes et 43 enfants), c'est un peu moins chaque année car entre 2010 et 2018, nous avons eu entre 117 et 150 personnes.

La direction a donné une participation de 1 200 € en plus des 4 080 € alloués par le ministère, soit un total de 5 280 €.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- location de salle : 150 €
- Pestacle magique et atelier sculpture de ballons : 750 €
- goûter + repas organisateurs : 743,68 €
- achats « carte cadeau carrefour » : 3265,02 €
- lots concours dessin : 35,53 €

Total : 4944,23 € **soit un reliquat de 335,77 €**

Ce reliquat sera utilisé pour l'organisation d'une sortie familiale prévue à Bèze (21), en septembre. Ce sera à la fois une sortie entraide et sport :

- matin : randonnées autour du village (+ ou - longues)
- après-midi : visite des grottes dont une à l'aide d'une embarcation tirée à bras

ou

Une formule est proposée pour les groupes de 10 personnes et plus :

- visite guidée des grottes, du village et de l'abbaye : 11,20 €/adulte – 8,20 €/ado – 4,20 €/enfant
- <https://www.beze.fr/tourisme-beze/grottes-village/decouvrir-les-grottes>

SORTIE FAMILIALE :

Cette année la sortie familiale s'est déroulée le 5 mai 2019 à la ferme des lamas à Mamirolle.
30 participants (20 adultes et 10 enfants).

Promenade avec les lamas dans le village ... sous la neige.

Journée sympathique et très pédagogique mais qui peut s'avérer dangereuse !

Coût total : 384,50 €

Participation adhérents : 300 €

Reste à charge ASCE : 84,50 €

UNITES D ACCUEIL :

Rappel pour réserver une unité d'accueil :

5 demandes maximales par agent et par période

site Fnascee / unité d'accueil /utilisation/accès restreint à la recherche UA

identifiant : fnasce – mot de passe : passion (figurent sur carte d'adhérent)

En 2019 : 14 adhérents ont fait 39 demandes (jusqu'à 5 demandes/adhérents pour une même période scolaire), 13 ont été attribuées et 26 refusées

Plus de 80 % des demandeurs obtiennent au moins une réponse positive.

Rappel date approximative de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- **Séjours gratuits** : remplir un dossier de demande à faire valider par le président (**dossier à récupérer sur fnasce/entraide/aide familiale/séjours gratuits/formulaire**)

En 2019 : 2 séjours gratuits printemps et 1 séjour été ont été accordés

Pour mémoire,

- 1 séjour gratuit printemps et 2 séjours gratuits été ont été accordés en 2018
- 2 séjours gratuits ont été accordés pour le printemps 2017
- 1 séjour gratuit a été accordé pour l'été 2016
- 1 séjour gratuit a été accordé pour le printemps 2015
- 1 séjour gratuit a été refusé pour l'été 2015 (accord en 2014)

La règle des demandes de séjour gratuit 1 année sur 2 s'applique systématiquement pour les revenus de référence supérieurs à 530 € (sauf cas exceptionnels comme handicap, décès, maladie,...).

Le mode de calcul des revenus mensuels de référence a évolué, de ce fait, les seuils maximum des revenus ont également changé.

Les séjours peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables et dont le revenu mensuel de référence :

- est < 750 € (au lieu des 860 € auparavant) pour les séjours printemps ou été
- est < 1600 € (au lieu de 1400 € auparavant) pour les séjours pour tous pour une personne seule
- est < 1300 € (au lieu de 1200 € auparavant) pour les séjours pour tous pour un couple

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Les séjours printemps et été étant réservés aux familles, un enfant au moins doit participer au séjour.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2)
- revenus mensuels de référence=
(total des revenus déclarés /12) + certaines prestations familiales
nbre de personnes au foyer

(si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)

- justificatif CAF
- dernier bulletin de paie
- copie carte adhérent ASCE
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Aide attribuée si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 750 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

En 2018, 1 demande a été formulée pour une participation à un challenge sportif national

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 750 €

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Aides et avances diverses pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance

Fonds de 45 000 € :

FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)

ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

Attribué sur présentation d'un dossier.

BRIN DE MUGUET :

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascéistes disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

ASCE 25 DREAL FC – Section « Sports »

Commission sports :
Sophie DAUCOURT et Robert LOCATELLI

Bilan 2019

- 2 février : organisation du challenge régional de bowling (10 équipes de 2 personnes – ASCE 25 DREAL FC, ASCET 25, ASCE 21)
- 14 mai : soirée bowling avec repas (20 personnes + 2 uniquement pour le repas)
- 18 et 19 mai 2019 : week-end sportif à Bellecin organisé par l'ASCE 39 (8 participants ASCE 25 DREAL FC)
- 27 mai au 6 juin : tournoi de baby foot (4 équipes de 2)
- 30 juin : sortie canoë (6 participants)
Merci Erwan pour l'organisation !
- 7 septembre : participation au challenge régional de pétanque organisé par l'ASCE 39 (14 participants ASCE 25 DREAL FC)
- octobre 2019 à janvier 2020 : tournoi de tennis de table (12 équipes de 2)
- 13 octobre : soirée bowling avec repas organisée avec le CLAS (18 participants dont 3 enfants)
- Soirée tarot le 15 novembre
- Sorties "marche nordique" encadrées par une animatrice spécialisée tous les vendredis midi sur les 2 premiers trimestres 2019 (entre 8 et 10 participants) – *arrêt de la section en septembre faute d'un nombre suffisant de participants*
- Lancement d'une section « marche sportive » en parallèle de la marche nordique (10 – 12 participants sur les 2 premiers trimestres – 15 participants à partir de septembre)
- Randonnées pédestres :
 - 17 mars : randonnée dans la forêt de Chailluz (12 participants dont 5 enfants)
 - 5 mai : randonnée dans le Val de Cusance ANNULÉE

Activités 2020

Les conditions sanitaires dues à la COVID 19 restreignent les activités

- Report du challenge régional de bowling prévu initialement le 28 mars : challenge réalisé le 5 septembre (7 équipes : 4 ASCE 21 et 3 ASCE 25 DREAL FC)

Reprise de la section marche sportive prévue fin septembre – début octobre

ASCE 25 DREAL FC - Section Culture
Bilan 2019

LA BILLETTERIE

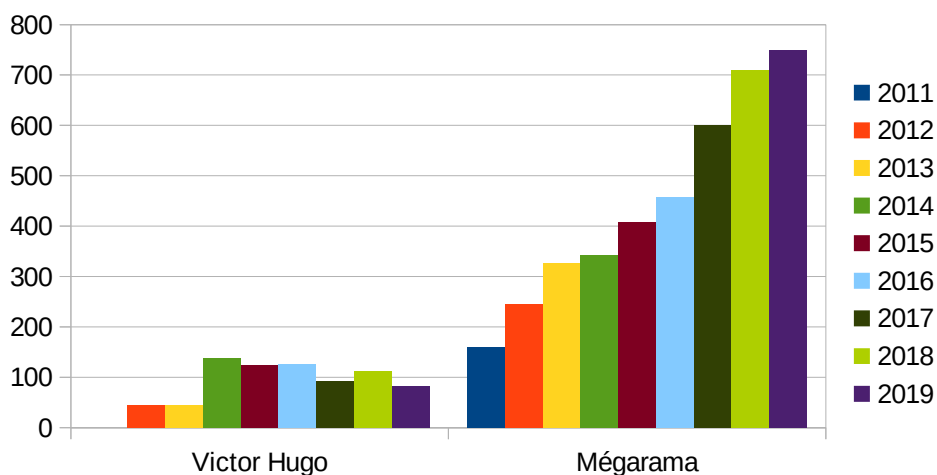
Cinéma



Ventes en 2019 :

- Mégarama : **749** tickets
- Victor Hugo : **82** tickets

Total : 831 tickets vendus en 2019 contre 820 en 2018.



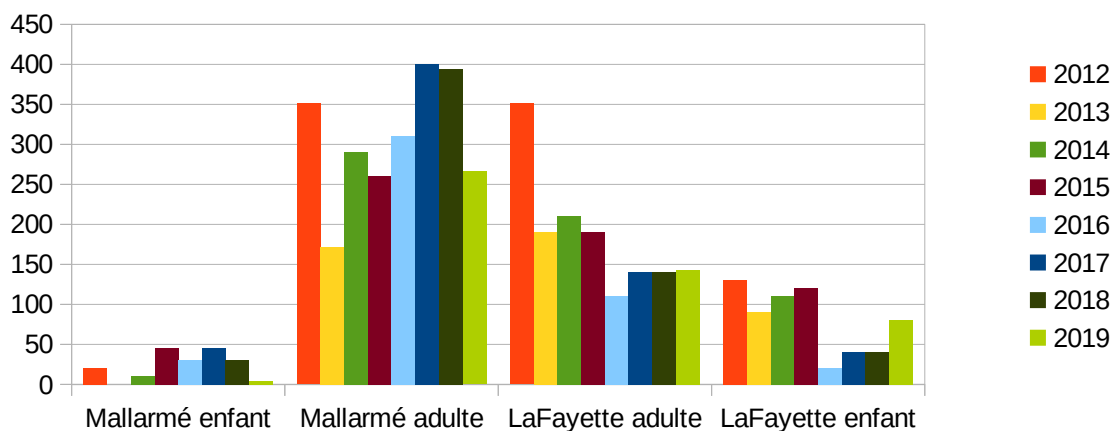
Piscine



Ventes en 2019 :

- Mallarmé adulte : 266 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 4 tickets vendus
- LaFayette adulte : 143 entrées
- LaFayette enfant : 80 entrées

Total : 493 entrées de piscine vendues en 2019 contre 604 tickets en 2018.



Parcs d'attractions



Ventes en 2019 :

- Europapark : 28 tickets
- Les Campaines (Accolans – 25) : 35 tickets

Total : 63 tickets vendus en 2019 contre 80 tickets en 2018.

Patinoire : 2 entrées Adulte et 2 entrées Enfant.

Carte Avantages Jeunes : 61 cartes avantages jeunes ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat.

Foire comtoise : Achat groupé d'entrées à tarif CE pour la foire comtoise : 58 entrées.

Salon des loisirs créatifs et du fil : 14 entrées achetées par le biais de l'ASCE

Le Vesontio Night Show : achat pour plusieurs représentations, 11 adhérents ont commandé 18 entrées au tarif adhérent avec subvention de l'ASCE et 4 entrées au tarif invité (prix coûtant).

Commande groupée « La Bonne graine » : 11 adhérents ont commandé.

LES ATELIERS

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé deux trocs-jardin (au printemps et à l'automne) rassemblant respectivement 14 et 10 personnes.

Nous rappelons que le troc-jardin est ouvert à tous les agents.

L'inscription est gratuite.

L'ASCE a offert à chaque participant un plant de légume au printemps et des bulbes de fleurs à l'automne.

Club lecture



Le club lecture se réunit une fois par mois autour d'un café ou d'un thé.

Les participants partagent leurs coups de cœur et coups de gueules littéraires.

À ce jour, le club compte environ 12 participants. Delphine Dulac gère les réservations de salle pour les lecteurs.

Coût : activité gratuite.

Atelier Loisirs créatifs



L'ASCE a organisé un atelier de loisirs créatifs en fin d'année en collaboration avec la fleuriste de la boutique « Les Rosiers ». À cette occasion les 14 participantes ont pu confectionner une composition florale pour les fêtes de fin d'année

La fleuriste a fourni tout le matériel, l'atelier a été pris en charge en bonne partie par l'ASCE moyennant une participation de 10 €/participant.

DIVERS

Pâques : À l'occasion de Pâques, une pause café & chocolats a été organisée dans les locaux de la DREAL.

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

LES CONCOURS

Jeu de l'été : « Méli-Ciné »

Le concours proposait une série de 20 courts extraits de films dans lequel le dialogue d'un autre film a été juxtaposé. L'objectif était de reconnaître les 2 bandes (sonore et visuelle).

Le jeu a rassemblé 98 participants dont 2 adhérents de notre ASCE.

Concours national de mots croisés : le concours a rassemblé 117 participants dont 4 adhérents de l'ASCE 25 DREAL FC.

Concours national de scrabble : le concours a rassemblé 82 participants dont 3 adhérents de notre ASCE.

Jeu du parchemin : Le lieu a été trouvé très vite ne laissant pas le temps à nos adhérents de participer.

L'énigme du 11 novembre : 98 participants sur 243 ont trouvé les bonnes réponses - 12 participants pour notre ASCE dont 7 avec les bonnes réponses (Félicitation à N. Champanay qui est 3^e au palmarès)

Dictée : 6 adhérents de notre ASCE ont participé.

Concours dessin à l'occasion de l'arbre de Noël

Le lancement du concours national de dessin a été l'occasion d'organiser un concours local. Les œuvres des 17 participants ont été affichées lors de l'arbre de Noël, les artistes étaient ravis de se voir exposés. Tous les participants ont reçu un lot le jour même.

Thème : « Gourmandises »



6 œuvres ont été envoyées à la FNASCE pour le concours national de dessin.

PERSPECTIVES 2020

- Continuer les actions sur les ateliers et club déjà en place,
- Organiser les prochains troc-jardin au printemps et à l'automne,
- Mettre en place de nouveaux ateliers de loisirs créatifs,
- Soirée jeux de société.
- Commande groupée de Graines
- Continuer à vous partager les infos/concours de la FNASCE

Achats Groupés (Caroline Paris) :

10 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2019.
Quelques expositions ont été organisées au cours de l'année.

Distributeurs automatiques (Pascal Marlin) :

Machines à boissons 21 B

Je vous rappelle que ce poste en termes de sources de revenus est loin d'être négligeable puisque étant propriétaires de ces machines et en l'absence de grosses réparations, les bénéfices dégagés sont relativement intéressants pour l'association d'une part, les adhérents qui indirectement pourront en profiter à travers les activités subventionnées qui seront proposées tout au long de l'année d'autre part.

2 987 boissons chaudes vendues en 2019 (4 134 en 2018) soit une énième forte baisse des consommations de près de 27 % (- 1 147) qui perdure depuis 7 ans (- 4 408 représentant une diminution de près de 60 %). La diminution des effectifs et le développement du télétravail expliquent une partie de cette baisse, mais pas que... C'est pourquoi, je vous invite vivement à venir partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude à la cafétéria du 21 B.

Machines à boissons 17 E

Les 2 machines mises à disposition par la société DALLMAYR nous ont permis au sein de ce bâtiment d'enregistrer, sur la base d'une redevance négociée à 10 % du chiffre d'affaires HT, un gain net d'environ 71 € sur l'année 2019, soit une nouvelle baisse (- 31 €) qui perdure depuis 4 ans (représentant une diminution de près de 72 % par rapport aux 250 € enregistrés en 2015).

Le bilan en terme de volume de ventes eu égard au chaland est catastrophique la faute en partie à une machine à café très capricieuse qui tombe souvent en panne et un service après-vente que l'on va qualifier de « léger » (peu de réactivité, problèmes non solutionnés après le passage du technicien...). Un rendez-vous avait été pris en juillet 2018 avec Monsieur PREVOT, Attaché Commercial, de Dallmayr pour tenter d'améliorer ce service qui est proposé aux agents du bâtiment.

Début 2019, aucune amélioration n'ayant été constatée, nous avons demandé au dépositaire le retrait de la machine à café. Après plusieurs relances, la société Dallmayr continue de faire la sourde oreille...

Perspectives 2020

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2020 aurait dû être une année également bien remplie en terme d'activités à vous proposer, mais le coronavirus en a décidé autrement !

Nous sommes, bien entendu, toujours à l'écoute de toute proposition pour l'organisation d'activités, de sorties, de soirées...

Pour conclure, j'espère que nous retrouverons le sourire en 2021 qui sera une année sur le plan associatif, je l'espère, animée, festive, conviviale et que les adhérents répondront présents pour chacune des activités que nous serons amenés à vous proposer.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal MARLIN

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU PRESIDENT

BILAN FINANCIER 2019

Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Autres dépenses	Cotisation FNASCE	0,00	200,00	-200,00
	Cotisation URASCE	0,00	200,00	-200,00
	Assurances	0,00	54,18	-54,18
	Solidarité affaires immobilières	0,00	31,50	-31,50
	Réunions ASCE	0,00	181,50	-181,50
	TOTAL autres dépenses	0,00	667,18	-667,18
Culture	Billetterie cinéma	4 983,00	5 865,00	-882,00
	Billetterie piscine	499,00	1 359,60	-860,60
	Billetterie parc attractions	1 363,50	1416,00	-52,50
	Cartes avantages jeunes	305,00	399,00	-94,00
	Foire comtoise	228,00	228,00	0,00
	Ateliers	211,00	455,77	-244,77
	Salon des loisirs créatifs	49,00	49,00	0,00
	Cabaret	480,00	570,00	-90,00
	Troc-jardin	0,00	60,00	-60,00
	Café / chocolats Pâques	0,00	19,80	-19,80
	TOTAL Culture	8 118,50	10 422,17	-2 303,67
Frais Divers	Facturation chèques ANCV	0,00	18,75	-18,75
	Journal Officiel	0,00	31,00	-31,00
	TOTAL Frais divers	0,00	49,75	-49,75
Autres revenus	Revenus financiers	6,23	0,00	6,23
	TOTAL Autres revenus	6,23	0,00	6,23
Sport	Marche nordique	195,00	500,00	-305,00
	Tournoi tarot	172,00	187,45	-15,45
	Soirée bowling	515,00	919,90	-404,90
	Challenge régional de karting	179,00	0,00	179,00
	Challenge pétanque	301,00	211,00	90,00
	Challenge régional de bowling	1250,00	1509,93	-259,93
	Challenge national bowling	285,00	0,00	285,00
	Challenge national karting	15,00	0,00	15,00
	Sortie canoë-kayak	120,00	243,00	-123,00
	Salon Auto Genève	0,00	24,00	-24,00
	Week-end sportif Bellecin	420,00	665,00	-245,00
	TOTAL Sport	3452,00	4260,28	-808,28
Subv., aides, cotisations	Cotisations	2 024,00	0,00	2 024,00
	Subvention DREAL	5 200,00	0,00	5 200,00
	Aide FNASCE	2 000,00	0,00	2 000,00
	Aide DASCE	300,00	0,00	300,00
	Aide Congrès	350,00	0,00	350,00
	TOTAL Subv. Aides, cotisations	9 874,00	0,00	9 874,00
Réunions régionales/nationales	DASCE	540,00	593,00	-53,00
	Congrès FNASCE	384,00	1800,20	-1 416,20
	Réunions URASCE	230,50	248,80	-18,30
	Fournitures AG	0,00	100,12	-100,12
	TOTAL Réunions rég/nat	1 154,50	2 742,12	-1 587,62

Entraide/autres	Sortie annuelle	300,00	384,50	-84,50
	Cartes Carrefour	2 422,50	2 422,50	0,00
	Séjours gratuit	167,00	167,00	0,00
	Déplacements challenges	39,60	0,00	39,60
	TOTAL Entraide/autre	2 929,10	2 974,00	-44,90
Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide/Arbre de Noël	Spectacle	0,00	750,00	-750,00
	Cadeaux Arbre de Noël	0,00	3265,02	-3 265,02
	Goûter Arbre de Noël	0,00	430,65	-430,65
	Restauration des organisateurs	0,00	313,03	-313,03
	Concours dessins	0,00	35,53	-35,53
	Location salle	0,00	150,00	-150,00
	TOTAL Arbre de Noël	0,00	4 944,23	-4 944,23
Achats groupés	Achats groupés	22 788,12	22 788,10	0,02
	TOTAL Achats groupés	22 788,12	22 788,10	0,02
Machines à boissons	Revenus boissons 17E	70,96	0,00	70,96
	Revenus boissons 21B	1659,1	0,00	1 659,10
	Fournitures machine boissons	0,00	547,24	-547,24
	Réparation distributeur 21 B	0,00	0,00	0,00
	Cautions boissons 17 E	0,00	0,00	0,00
	Placement machines à boissons	394,27	394,27	0,00
	TOTAL M à B	2 124,33	941,51	1 182,82
TOTAL		50 446,78	49 789,34	657,44



ASCE DREAL
FC
couleur passion

Situation des comptes au 31/12/2019

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	13 388,59 €
Compte bancaire	7 142,07 €
Livret	6 246,52 €
dont provision machines à boissons	3 627,11 €
Caisse	0,00 €



ASCE DREAL
FC
couleur passion

VERIFICATION DES COMPTES EXERCICE 2019

Je soussignée, Céline GUYOTTE, Vérificatrice aux Comptes de l'ASCE 25 DREAL FC, certifie avoir vérifiée, ce jour, les comptes de l'association pour l'exercice 2019.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables qui m'ont été présentées par Monsieur Pascal MARLIN, Président de l'association, et entendu ses explications, en ai constaté la sincérité.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 présentent un actif de

13 388,59 €

qui se répartit comme suit :

Compte bancaire	7 142,07 €
Livret	6 246,52 €

Fait à Besançon, le 15 septembre 2020

C. GUYOTTE



ASCE DREAL
FC
couleur passion

BILAN PREVISIONNEL 2020

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide	Animations diverses	300,00	550,00	-250,00
	Frais dépl. Séjours gratuits		200,00	-200,00
	Frais dépl. Challenges		90,00	-90,00
Frais Divers	Facturation chèques ANCV		20,00	-20,00
Revenus	Revenus financiers	10,00		10,00
Aides, subventions et cotisations	Subvention DREAL	4 800,00		4 800,00
	Aide FNASCE	2 000,00		2 000,00
	Aide congrès	350,00		350,00
	Aides DASCE	300,00		300,00
	Cotisations	2 000,00		2 000,00
Machine à boissons		1 700,00	600,00	1 100,00
Achats groupés		22 000,00	22 000,00	0,00
Autres dépenses (assurances, solidarité affaires immobilières, inscriptions diverses, cotisation URASCE...)	Dépenses diverses		4 800,00	-4 800,00
Culture (billetterie, sorties, chorale....)		8 500,00	11 000,00	-2 500,00
Sport (challenges, Salons.....)		4 000,00	6 200,00	-2 200,00
Crédits – Débits au 31/12/2020		45 960,00	45 960,00	0,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- présentés d'une part par le Président de l'association,***
- certifiés d'autre part par la Vérificatrice aux Comptes qui après avoir pris connaissance des justificatifs comptables présentés par M. Pascal MARLIN, Président de l'association, a procédé à un contrôle des pièces par sondage, a entendu ses explications et en a constaté la sincérité,***

APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2019 avec un actif au 31 décembre 2019 de 13 388,59 €.

Vote de la cotisation 2021

=> Le Comité Directeur propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2021, soit 16 € pour les actifs, 10 € pour les retraités et 20 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'ASCE 25 DREAL FC.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

Elections des membres au Comité Directeur

Renouvellement du tiers sortant

Les 4 membres sortants renouvellent leur candidature (René BLACHE, Philippe GUYOT, Robert LOCATELLI et Odile PRETOT).

Les 4 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouvelle(s) candidature(s)

Charlène BON présente sa candidature au Comité Directeur

La candidate est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Elections du ou des Vérificateur(s) aux Comptes

Céline GUYOTTE et Bruno LAZZARINI ont perdu leur qualité de vérificateurs aux comptes : mutation en septembre 2019 à la DEAL MARTINIQUE pour Bruno et entrée le 1^{er} octobre 2020 à l'école des contrôleurs de l'INSEE à Libourne pour Céline qui a brillamment réussi le concours.

Nouvelle(s) candidature(s)

Christine HUGONI présente sa candidature à la Vérification des Comptes

La candidate est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (15 membres) :

René BLACHE
Charlène BON
Muriel BOUDARD
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Sophie RAILLARD
Charline ROUX

Vérificatrice aux Comptes : **Christine HUGONI**

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à 15 h 00.

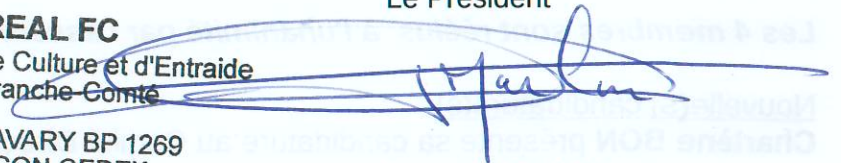
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS

Le Président



Pascal MARLIN

ASCE DREAL FC
Association de Sport de Culture et d'Entraide
de la DREAL Franche-Comté

17 E Rue Alain SAVARY BP 1269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél. : 03.81.21.67.00 Fax : 03.81.21.69.99

SIRET 530 346 808 00013